



SOUHAITEZ-VOUS DEVENIR CANDIDAT JUGE (CJ) DRESSAGE ?

Généralités

La présente feuille d'information contient toutes les prescriptions importantes sur la formation et l'admission en tant que candidat juge (CJ). Les désignations de personnes s'entendent au masculin comme au féminin.

La responsabilité de tous les intérêts, comme recrutement et engagement, nomination, cours de formation et de perfectionnement, mesures disciplinaires et suppression de fonction pour les officiels incombe à la Commission de la branche du ressort technique, sur l'ordre de la discipline Dressage Swiss Equestrian (Règl. d'Org. de Swiss Equestrian).

Admission en tant que candidat juge L

Pour l'entrée dans la fonction de juge, on demande :

- Visite de la réunion d'information
- Au minimum 25 ans
- Être en possession de 2 références du cadre des juges
- Une preuve d'au minimum 5 classements dans des programmes L11 – 20 ou plus haut, lors d'épreuves nationales ou régionales ou lors d'épreuves des associations régionales (par ex. finale de dressage ZKV ou OKV). Sur les 5 classements, 3 peuvent également provenir d'épreuves CCB3 avec un minimum de 65% en dressage.
- Détenteur d'une licence Swiss Equestrian et membre d'une société
- Au moins 7 assistanats et 1 dressage à l'ombre dans différentes épreuves de dressage FB – L auprès de juges spécialement désignés par le ressort technique (voir liste). Ces assists doivent être effectuées dans un délai de deux ans.
- Avant l'examen de candidat-juge, le cours de « Responsable place d'échauffement » est exigé.
- L'examen d'aspirant peut être passé au plus tôt 12 mois après la soirée d'information.

Examen de juge candidat

- Lors de l'examen théorique, les connaissances générales sur les leçons et les règlements sont évaluées et jugé en pratique (programme FB).
- Le résultat est analysé lors d'un entretien.

Autorisation CJ – L

Après examen des compétences, le CJ – L à la première année est autorisé à figurer en tant qu'aspirant à tous les concours avec des épreuves FB01 – FB10 (à partir de la deuxième année, aussi pour les épreuves L 11 – 20) et les épreuves CC à côté des juges confirmés (si nécessaire, en comparant les notes), également le jugement commun d'épreuves JJ avec des juges formés pour ce niveau.

Au cours de la troisième année, au moins 2 interventions en tant que juge C

Cours

Les candidats-juges sont tenus de suivre chaque année au moins un cours de juges officiel annoncé et en plus le cours de candidats de la discipline Dressage. Il est également possible de suivre les cours en ligne annoncés.

Recommandations de littérature

- Directives pour l'équitation et l'attelage, formation de base pour cavaliers et chevaux, tome 1 et 2, éditeur : FN Verlag de la Fédération Allemande d'Equitation
- Directives pour les Concours de Dressage
- Règlements Swiss Equestrian

Responsabilité

D'un juge est exigé, qu'il respecte les Règlements et Directives de Swiss Equestrian et en tant que représentant de la discipline Dressage de Swiss Equestrian, qu'il persuade par son comportement irréprochable. En cas de non-respect ou de plaintes répétées, la Commission des sanctions – sur la demande du ressort technique de la discipline Dressage – peut engager des mesures disciplinaires à l'encontre de l'officiel, selon l'appendice I du Règlement Général.

Restriction d'âge

L'activité de juge prend fin au 31 décembre de l'année durant laquelle le fonctionnaire de sport atteint ses 75 ans.

Bases juridiques

Le Règlement de l'Ordre Juridique est applicable et la compétence du Tribunal Fédéral est expressément reconnue.

Valable à partir du 01.01.2025



Nom :

Prénom :

Rue :

NPA / Lieu :

Numéro de licence :

SWISS EQUESTRIAN
Case postale 726
Papiermühlestrasse 40 H
3000 Berne 22

Natel :

E-Mail :

Inscription à l'examen : Candidat Juge L

Voici ma demande d'admission en qualité de candidat juge de dressage L. Dans 4 ans au plus tard, je me présenterai à l'épreuve de juge de dressage L. Si je ne m'y présente pas, je serai rayé de la liste des CJ.

Références

Nom	Prénom	Adresse	Lieu

Justification des classements nécessaires pour cette requête.

Programme	Lieu	Année	Rang	Degré R ou N	Nombre participants

Justification des assists lors des épreuves de dressage

Programme	Lieu	Année	Nom du juge C	Signature

Preuve du dressage d'ombre effectué

Programme	Lieu	Année	Nom du DT	Signature

Lieu, date :

Signature :